

**Encourager l'implication citoyenne****+ ? - Réponses et commentaires**

Jean-Marie MULLER

Informier régulièrement l'ensemble de la population sur :

- la situation de la commune, de la CCVK
- les grandes problématiques de la commune (ex : 5G, Linky, l'urbanisme, etc.)
- les différents projets, actions et travaux en cours

+

Fait via les bulletins communaux (6 / an distribués par les élus).

Développer l'expression directe et l'engagement dans tous les supports d'information de la commune et de la CCVK

+

Vigilance quant aux règles institutionnelles

Consulter les citoyens sur des projets précis qui les concernent

+

Invitations des riverains lors de travaux réalisés dans leur quartier.

Mettre en place des commissions municipales sur tous les domaines de compétence et de gestion (y compris les finances)

+

Les commissions existaient lors du précédent mandat. Des débats étaient organisés au sein des commissions, en amont du conseil municipal. JM Muller questionne l'implication des citoyens qui semblent ne pas participer. De plus, il souhaite que le Conseil municipal reste

Ouvrir les commissions municipales à tous les citoyens (volontariat, tirage au sort...)

+

Déjà réalisé lors du précédent mandat lorsque c'est possible. Le code des collectivités ne permet pas l'ouverture de l'ensemble des commissions aux citoyens.

Organiser des débats avec des citoyens ou des associations pouvant déboucher sur des ateliers participatifs publics et participer aux débats organisés à l'initiative de citoyens.

+

Exposer, en séance publique du conseil municipal, les suggestions des ateliers participatifs et en tenir compte

+

Préciser ?

Instaurer un budget participatif pour réaliser des projets collectifs proposés par les citoyens et validés par la commune  
Dynamiser les séances du conseil municipal :

?

Il est possible de l'envisager

- Diffusion de l'ordre du jour, du PV des délibérations et d'un compte-rendu fidèle des débats sur les supports de communication accessibles à tous,
- Point complet sur les travaux en cours, compte-rendu des activités du maire et des adjoints,
- Ouvrir des débats, inviter les conseillers à s'exprimer librement,
- Réserver un temps d'échange avec le public

+

Déjà réalisé lors du précédent mandat lorsque c'est possible, selon le code des collectivités. (ordre du jour envoyé à la presse et mis sur le site internet de la commune).

**Créer des liens et de la solidarité entre les habitants**

+ ? -

**Réponses et commentaires**

Jean-Marie MULLER

Mettre en place un groupe « Transition et résilience locale» au sein de la municipalité	+	A l'échelle de la commune ou de la CCVK
Encourager et soutenir les initiatives collectives autour de la Transition, en impliquant tout particulièrement la jeunesse	+	Fait lors du précédent mandat et maintenu
Initier des événements et actions autour du partage, du don, de l'entraide et de la solidarité (dans la vallée et avec d'autres territoires) et créer des réseaux de solidarité et d'entraide	+	Fait lors du précédent mandat et maintenu
Soutenir les associations caritatives existantes et les initiatives solidaires	+	Fait lors du précédent mandat et maintenu
Participer à la mise en place d'une Université populaire de la Transition dans la vallée	?	A mettre en place à une échelle plus grande (CCVK ? ) et gestion à envisager par une association
Aménager un lieu de rencontre et d'expression dédié à la transmission des savoirs et savoir-faire	?	A envisager en fonction des opportunités
Communiquer très régulièrement sur la Transition pour une évolution des comportements	+	fait lors du précédent mandat via la CCVK et maintenu
Participer à des formations sur la Transition et échanger avec des territoires pilotes	+	Fait lors du précédent mandat via la CCVK (Rencontre des territoires TEPCV / contrat de transition) et maintenu
Soutenir et dynamiser les lieux culturels	+	

**Économiser l'eau et faire face aux pénuries****Réponses et commentaires****Jean-Marie MULLER**

La question des économies d'eau et des risques de pénuries fait-elle partie de vos préoccupations pour votre futur mandat ?	+	Il s'agit d'une préoccupation majeure. Lapoutroie s'était opposé à la délégation de la compétence à la CCVK lors du précédent mandat. Lapoutroie a actuellement des interconnexion avec les réseaux du Bonhomme et d'Orbey qui sont exedentaires.
Initier des réflexions avec les agriculteurs pour définir les solutions à mettre en œuvre ensemble dans les années à venir	+	
Identifier et structurer les besoins en eau (les pénuries récurrentes et les impacts sur les habitants, les milieux naturels et l'économie locale)	+	En 2019, un travail a été réalisé lors du précédent mandat pour favoriser une auto-suffisance notamment suite à des interpellations plus fréquentes d'habitants des écarts. Il y a eu implantation d'un nouveau forage et identification de 2 nouveaux en cas de besoin.
Identifier les zones en difficulté	+	Travail réalisé dans le cadre de la recherche de nouvelles sources.
Inciter fortement les habitants de la vallée à réduire leur consommation d'eau par la sensibilisation et communiquer sur les techniques d'économies d'eau	+	Fait ponctuellement par le passé et à faire de manière récurrente.
Récupérer l'eau de pluie plus systématiquement (arrosage espaces verts communaux notamment)	+	
Mettre en place des réseaux séparatifs pour limiter les pollutions lors d'orages et favoriser la régénération des rivières et des zones humides	+	Travaux de mise en place de réseaux séparatifs réalisés sur des constructions neuves.

**Favoriser l'autosuffisance alimentaire de la vallée****+ ? - Réponses et commentaires**

Jean-Marie MULLER

Aménager des lieux de transformation des productions locales : conserverie, séchage, cuisine collective, etc.	?	Les initiatives privées sont à favoriser et en fonction des projets, des financements publics peuvent être débloqués.
Passer progressivement aux produits locaux ou/et bio dans la restauration publique et privée (cantines, hôpitaux, restaurants, tables d'hôtes...).	?	La faisabilité du projet est à envisager en fonction du coût. Des goûters bio sont d'ores et déjà mis en place à Lapoutroie avec proposition de produits locaux.
Recenser les terres agricoles, jardins et vergers non exploités pour les proposer aux habitants ou aux associations volontaires.	?	Une expérience a d'ores et déjà été menée sans succès. Il y a peu de terres disponibles.
Proposer une commande groupée de fruitiers tous les ans dans chaque commune	+	Réalisée par les communes précédemment et maintenue
Développer différentes formes de cultures et d'élevages ("permis de jardiner" dans les espaces publics, jardins familiaux et partagés, petites fermes nourricières, ruchers, poulaillers collectifs,...)	?	
Dynamiser certains savoir-faire par la formation des habitants sur la taille et la greffe des fruitiers, le jardinage, le petit élevage, etc. pour favoriser l'autosuffisance alimentaire	+	Déjà existant (taille des fruitiers).
Favoriser l'implantation d'agriculteurs permettant de compléter l'offre alimentaire de la vallée notamment des maraîchers et des arboriculteurs	?	Il y a peu de terrains disponibles
		Création d'une commission spécifique ? A préciser ?

**Soutenir et valoriser l'agriculture face aux enjeux actuels****+ ? - Réponses et commentaires****Jean-Marie MULLER**

Réserver du foncier et mettre en place des incitations pour développer des espaces de production diversifiés

?

Difficulté car il s'agit de propriétés foncières

Soutenir l'installation de nouveaux producteurs, en particulier des maraîchers

+

Une aide financière à l'installation en AB sera mise en place

Accompagner les agriculteurs/ éleveurs face au réchauffement climatique : sécheresse, ressource en eau, besoins en fourrage...

+

Rôle de la CCVK

Mettre en place une filière d'approvisionnement pour la restauration collective et la restauration en général

+

Faire connaître la diversité paysagère et naturelle des espaces agricoles de la vallée (hautes chaumes, espaces ouverts, etc.)

+

Soutien d'une action qui est plus du ressort du parc du ballon des Vosges.

Favoriser des rencontres entre le monde agricole et les habitants (portes ouvertes, échanges de services, etc.)

+

D'ores et déjà initié lors du précédent mandat.

Promouvoir les alternatives aux pesticides et engrais de synthèse en viticulture

-

Commune quasi pas concernée par les pesticides.

Travailler avec les chasseurs pour limiter les dégâts de sangliers sur prairies et dans les vignes.

+

Sauvegarder les terres agricoles de l'avancée des zones urbaines et de toute artificialisation des sols

+

Lapoutroie avait pris une première position en 2009 dans le cadre de son PLU pour limiter l'extension urbaine. L'actuel PLUI est en cours de discussion suite à une non conformité identifiée par les services de l'Etat.

Soutenir une agriculture non consommatrice de pétrole (plastiques et pesticides)

+

**Favoriser la biodiversité en milieu urbain et rural****+ ? - Réponses et commentaires**

Jean-Marie MULLER

Définir des objectifs de végétalisation de l'espace public (places, parkings, toits, murs, cours d'écoles et de collèges, trottoirs...)	+	
Choisir des essences végétales favorables aux insectes et oiseaux (floraison, fruits, abri...), y compris sur les toitures végétales	+	D'ores et déjà réalisé et maintenu
Pratiquer la "gestion différenciée" dans les espaces publics et privés (talus, bandes herbeuses, fauche tardive de certaines zones...)	+	D'ores et déjà réalisé et maintenu
Restaurer la diversité paysagère dans le vignoble (talus enherbé, murets de pierres sèches locales, arbres fruitiers, bosquets...)	+	D'ores et déjà réalisé et maintenu
Généraliser l'extinction de nuit des éclairages publics et privés.	+	
Informier des effets sur la faune sauvage des technologies du type 5G	+	
Éradiquer les plantes invasives (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, etc.) et sensibiliser les artisans du bâtiment à leur non-prolifération	+	
Adapter la gestion forestière aux évolutions climatiques	+	D'ores et déjà réalisé
Planter des arbres dans les espaces urbains, d'espèces indigènes et adaptées au changement climatique	+	

**Penser l'urbanisme de demain****+ ? - Réponses et commentaires****Jean-Marie MULLER**

Réhabiliter et mutualiser les bâtiments anciens, avant d'autoriser les constructions neuves.

+

Un travail sur l'identification des logements vacants doit être réalisé.  
Les communes ont peu de marges de manœuvre.

Stopper l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols

+

Favoriser l'insertion paysagère des constructions avec une cohérence architecturale (couleurs, volumes, matériaux, végétaux...)

+

Informier et sensibiliser les habitants à l'habitat économe (énergie, eau...)

+

Favoriser la rénovation écologique des bâtiments (matériaux bio-sourcés et écologiques)

+

Penser les espaces verts publics et privés en fonction des évolutions climatiques et de la biodiversité (choix des essences, etc.)

+

Anticiper les migrations climatiques plaine / montagne par la mise en place de moyens de transports adaptés et économes

+

Des blocages existent au niveau de la ville de Colmar pour favoriser la mise en place de pénétrantes et faciliter la circulation de bus.

Rester vigilants face au déploiement de la 5G et informer la population

+

## Favoriser les économies d'énergies et les énergies renouvelables

## + ? - Réponses et commentaires

Jean-Marie MULLER

Réduire la consommation d'électricité dans les bâtiments publics (mairies, écoles, etc.)

+

D'ores et déjà réalisé lors du précédent mandat et maintenu.

Sensibiliser les commerces et les entreprises à une réduction forte de leur consommation énergétique (intérieur et extérieur)

+

Des directives ont été données lors du précédent mandat.

Développer des outils pédagogiques à destination de la population pour réduire fortement la consommation d'énergie (informations, animations, visites, etc.)

+

Éteindre l'éclairage public la nuit

+

Soutenir la Centrale citoyenne pour déployer d'autres énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, etc.)

+

Questionner la reconstruction de la centrale du lac Noir  
Débattre de l'opportunité de reconstruire la centrale du Lac Noir

+

L'objectif de reconstruction de la centrale est inscrit dans le contrat de transition écologique. Le dédommagement d'EDF est discuté mais pas la remise en route et le préfet a été sollicité pour se positionner.

Privilégier les énergies renouvelables dans les bâtiments communaux et valoriser la démarche auprès des habitants

+

Favoriser les énergies renouvelables pour les constructions neuves, la réhabilitation de bâtiments anciens ou les bâtiments agricoles

+



**Réduire et valoriser les déchets pour une vallée « Zéro déchet »****+ ? - Réponses et commentaires****Jean-Marie MULLER**

Inciter tous les commerçants à éviter le suremballage (petits commerces et moyennes surfaces) : macaron "Commerçant zéro déchet", zone de tri sélectif dans le commerce, etc.

+

Réflexion sur la répartition des rôles à mener (qui fait quoi)

Lutter drastiquement contre le gaspillage alimentaire dans tous les foyers et la restauration publique

?

Inciter les habitants à valoriser les déchets de taille ou de tonte sur place (paillage, compostage...) et développer la location de broyeurs aux particuliers

+

A l'image de la journée Energie K une journée « déchets » pourrait être organisée

Valoriser localement tous les déchets fermentescibles produits dans la vallée (compost, poulaillers, etc.)

+

Mettre en place plus de stations de compostage collectif pour déchets verts et alimentaires de la commune et des particuliers

+

Créer une ou plusieurs ressourceries, et magasins de « second choix »

+

Le démarrage des travaux de la ressourceries sur la commune de Kayserberg-vignoble est prévu en 2020.

Renforcer le tri sélectif des déchets : emballages plastiques, pots de yaourts, etc.

+

Une réflexion est en cours à l'échelle de la CCVK

Organiser chaque année un défi « Familles zéro déchet»

+

Proposer des ateliers de fabrication de produits ménagers, cosmétiques, de yaourts, fruits séchés, emballages « maison »

-

A intégrer dans les propositions de l'université populaire locale

Adhésion systématique à la charte des Eco-manifestations par tous les organisateurs d'événements (comités des fêtes, Clubs sportifs, associations diverses, etc. ) et mise en place d'un soutien pour la mise en œuvre

+

D'ores et déjà prévu dans le cadre du précédent mandat et poursuivi.

Valoriser les déchets de manière créative et artistique

?

A voir en fonction des savoirs faire.

**Imaginer d'autres modes de transport en milieu rural et périurbain**
**+ ? - Réponses et commentaires**
**Jean-Marie MULLER**

Mettre tout en œuvre pour créer une piste cyclable Hachimette/gare de Fréland	+	En cours de réflexion depuis de nombreuses années (difficulté technique et de gestion foncière notamment avec les propriétaires aux alentours de la déchetterie)
Faire respecter la loi Laure de 1996 : « tous travaux de réfection de voirie doivent donner lieu à création d'aménagements cyclables » (Art.20)	?	Réflexion à mener notamment par rapport aux trottoirs.
Rendre cyclable l'ancienne route vers Le Bonhomme	?	Etude en cours
Installer des abris vélos sécurisés (obligation d'inclure des stationnements de vélos dans les bâtiments privés ou publics construits depuis 2011 ou en cas de travaux de réhabilitation.)	+	D'ores et déjà mis en place dans le précédent mandat
Proposer des locations de VAE longue durée	+	En cours de discussion avec la CCVK mais pas de suites données à ce jour.
Installer des «stations-service» vélos	?	Il s'agit d'actions plus d'ordre privée. Le public peut soutenir ces démarches.
Installer d'autres aires de covoiturage et les signaler de manière visible	+	La signalisation est de la compétence du CD 68 (en cours).
Dresser un bilan sur l'organisation du covoiturage pour les salariés des entreprises de la vallée	+	Déjà mis en œuvre mais doit être réactualisé
Réfléchir à un système de covoiturage rémunéré avec application sur portable	+	
Communiquer vers les habitants largement et + en amont sur les alternatives au « tout voiture » : Framaliste, « Je covoiture au jour le jour », Transistop, etc.	+	
Limitier fortement la circulation des poids lourds sur la nationale	+	Cette réflexion est tributaire de la fin des travaux de la déviation de Chatenois et en cours entre l'Etat et le Conseil départemental 68.
Mettre en place un système de transport à la demande pour tous, avec des tarifs solidaires	+	Ces transports existent pour les personnes en difficultés sociales
Développer les transports en commun à tarifs accessibles ou gratuits	+	Développement de bus avec des pénétrantes à Colmar permettant de limiter le temps de trajet.
Encourager la circulation piétonne (réouverture de chemins, trottoirs, zones piétonnes, etc.)	+	Une sensibilisation doit être menée auprès des parents en sortie d'école.